



Déclaration du Porte-parole sur la formation du nouveau gouvernement en Haïti

28/03/2016

La ratification de la déclaration de politique générale du Premier Ministre haïtien Enex Jean Charles est un pas significatif vers le retour à l'ordre constitutionnel en Haïti. Elle permet l'investiture d'un gouvernement intérimaire dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord tripartite du 5 février. Cet accord doit assurer la continuité de l'Etat ainsi que la poursuite du cycle électoral entamé en 2015.

Toutes les parties prenantes doivent redoubler leurs efforts pour la mise en place rapide du Conseil électoral provisoire qui devra prendre les mesures nécessaires afin de faire aboutir dans les meilleurs délais le processus électoral entamé en 2015 et de procéder à la publication des résultats des élections municipales. Ces étapes sont indispensables pour garantir que la voix des Haïtiens et des Haïtiennes soient entendues et qu'ils puissent démocratiquement et librement choisir leurs dirigeants locaux comme nationaux.

Haïti a besoin d'autorités légitimes pour faire face aux importants défis auxquels le pays est confronté. La vie quotidienne de millions de citoyens haïtiens en est directement affectée.

L'Union Européenne reste fermement engagée à accompagner Haïti dans tous ses efforts et à progresser sur la voie du développement. Seules des institutions stables et un système de gouvernance qui jouit de la légitimité démocratique permettront à l'aide de l'Union européenne de produire des effets significatifs et durables.

FOR FURTHER DETAILS:

Catherine Ray +32 (0)498 96 99 21 - +32 (0)2 296 99 21 - Catherine.Ray@ec.europa.eu - [@CatherineEUspox](https://twitter.com/CatherineEUspox)

Maja Kocijancic +32 (0)498 984 425 - +32 (0)2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu - [@MajaEUspox](https://twitter.com/MajaEUspox)

Sharon Zarb +32 2 (0)460 792 256 - +32 (0)2 29 92256 - Sharon.Zarb@ec.europa.eu